

## AMI : Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE  
Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR)

### Sélection d'un Bureau ou une Société chargé d'étalonnage d'équipements-appareils du laboratoire de la SOMIR

AMI N°:01/ SOMIR/2024

La Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR), est un établissement public à caractère industriel et commercial, qui exerce pour le compte de l'Etat mauritanien le contrôle quantité (volume) et qualité (spécifications nationales et réglementaires) de tous les produits pétroliers énergétiques destinés à la consommation nationale. Ces produits de l'ordre d'un millions deux cents tonnes métriques par an environ sont en totalité importés via le marché international.

Elle effectue les analyses en termes de qualité de ces produits liquides et gazeux repartis entre l'essence, le gasoil, le kérosène, le fuel-oil et le butane pour s'assurer de la conformité de leurs spécifications avec celles définies par le pays.

Compte tenu du développement du marché mauritanien d'une part, et des exigences des organisations internationales de respect de l'environnement de plus en plus strictes d'autre part, la SOMIR lancer un avis d'appel public à manifestation d'intérêt pour une mission d'étalonnages – calibrages – vérifications d'un lot des équipements-appareils de son laboratoire listés en (TDRs) pour un contrat annuel avec un bureau ou une société d'étalonnage agréé dans le domaine de maintenance métrologique et technique du matériel et matériaux pour l'analyse des produits pétroliers.

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général du Plan Annuel d'Achat PAA-2024-actualisé.
2. Description des tâches

Les activités porteront sur les points non exhaustifs ci-dessous :

- a- Contrôler les états d'équipements-appareils d'analyses des produits pétroliers du laboratoire dont la liste est jointe en (TDRs).
  - b- Vérifier l'équipement –appareil.
  - c- Etalonner et/ou calibrer l'équipement –appareil.
  - d- Fournir les certificats d'étalonnage d'équipement –appareil.
  - e- Former le personnel : le bureau doit réaliser une série de formations animées par des experts en la matière.
3. Le bureau ou la société devra réaliser une campagne de contrôle et de vérification au moins tous les six (6) mois en fonction de l'utilisation de chaque équipement et assister la SOMIR dans la mise en œuvre des recommandations et du plan d'actions de contrôle préventif d'équipements –appareils.
  4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les services brièvement décrits ci-dessus en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (qualification, documentation et référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

5. Une liste de six (6) sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de Mr El Moctar Mohamed Khadar, Conseil Technique de la SOMIR, Mobile : + 222 22 28 78 51.

Email : [info@somir.mr](mailto:info@somir.mr), [moc2004@yahoo.com](mailto:moc2004@yahoo.com), [d.hniny@somir.mr](mailto:d.hniny@somir.mr), SOMIR, B.P. 73 Raffinerie de Nouadhibou et prendre connaissance des TDRs.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 09/10/2024 à 11 h, heure locale au bureau de la SOMIR.
8. Les bureaux ou sociétés intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission. Les candidatures seront évalués suivant la grille d'analyse ci -dessous

a. Expériences générale dans le domaine.	40 points
b. Expérience spécifique dans le domaine d'équipement –appareil des installations pétrolières	60 points
Total	100 points

9. Les manifestations d'intérêts doivent comprendre ce qui suit :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressé au Directeur Général de la SOMIR.
  - Un tableau présentant les références générales et spécifiques (pertinentes pour la Mission)
  - Pour chaque référence - mission, ledit tableau doit préciser :
    - Le bénéficiaire de la mission ;
    - La période de réalisation de la mission ;
    - Une présentation sommaire de la mission
10. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et Coût des propositions des Consultants (SFQC).

Nouadhibou le, 19/09/2024  
Le Directeur Général de la SOMIR

AHMEDOU HADEMINE JELVOUNE

